

## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR

#### RÈGLEMENTS 1653-14-2022, 1692-21-2022 ET 1795-00-2022

---

AVIS est donné que lors de la séance tenue le 15 décembre 2022, le conseil a adopté les règlements suivants :

- *Règlement 1653-14-2022 modifiant le règlement 1653-00-2011 concernant la circulation et le stationnement afin d'ajouter des interdictions de virage à droite au feu rouge à certaines intersections*
- *Règlement 1692-21-2022 modifiant le Règlement 1692-00-2014 concernant la tarification des services municipaux*
- *Règlement 1795-00-2022 concernant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2023*

Ces règlements entrent en vigueur selon la loi et peuvent être consultés sur le site internet de la Ville de Beloeil en cliquant sur le lien correspondant ci-dessous. Une copie peut également être obtenue en faisant la demande auprès de la Direction des affaires juridiques par téléphone au 450 467-2835, poste 2809 pendant les heures normales d'ouverture ou par courriel au [greffe@beloeil.ca](mailto:greffe@beloeil.ca).

Donné à Beloeil, ce 16 décembre 2022.

MARILYNE TREMBLAY, avocate  
Greffière

Consulter le règlement 1653-14-2022

Consulter le règlement 1692-21-2022

Consulter le règlement 1795-00-2022

Télécharger l'avis public

